

# Construire ses filières



Vous êtes partie prenante d'une équipe clinique de filière, responsable de pôle, Président de CME, Directeur au sein d'un GHT...

## ❖ Votre besoin

Vous souhaitez disposer d'orientations méthodologiques pour vous aider à structurer la réflexion autour de l'élaboration du projet médical partagé.

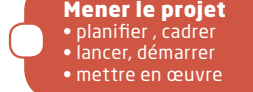
## ❖ Notre solution

L'ANAP vous aide dans cette démarche d'identification des points clés et propose un cadre de réflexion propre à chaque filière. Les fiches repères proposées visent à appuyer le passage des jalons réglementaires dans la rédaction du projet médical partagé avec la perspective de l'échéance du 30 juin 2017 mais aussi à proposer un cadre de réflexion allant au-delà de cette date.

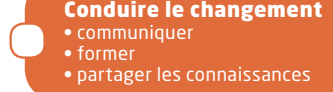
## L'ANAP vous appuie pour :



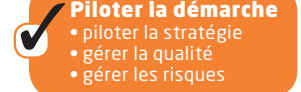
**Définir les objectifs**  
 • réaliser un état des lieux  
 • élaborer la feuille de route



**Mener le projet**  
 • planifier, cadrer  
 • lancer, démarrer  
 • mettre en œuvre



**Conduire le changement**  
 • communiquer  
 • former  
 • partager les connaissances



**Piloter la démarche**  
 • piloter la stratégie  
 • gérer la qualité  
 • gérer les risques

## 🔧 Les outils proposés : Élaborer un projet médical partagé de GHT - Fiches repères

### Une approche pour :

- Mettre à disposition de tous un socle minimal de repères pour l'élaboration du PMP;
- Appuyer le passage des jalons réglementaires dans la rédaction du PMP;
- Apporter un appui pragmatique :
  - Aux GHT qui ont besoin de méthode, ceux qui sont en difficulté, ceux qui ne sont pas accompagnés par un prestataire et/ou qui ont du mal à mobiliser les acteurs;
  - Tous les GHT pour inscrire le PMP dans une perspective évolutive;
- Une orientation méthodologique de nature à aider à structurer la réflexion mais pas un « guide clé en mains »;
- Un document initial avant des travaux de capitalisation sur la mise en œuvre des filières pour identifier des « bonnes pratiques ».

### 4 grandes parties déclinant 11 fiches repères :

- Cadre d'élaboration
  - 1 - Démarche projet
  - 2 - Identification des filières
- État des lieux
  - 3 - Caractérisation du territoire
  - 4 - Analyse des besoins actuels
  - 5 - Analyse de l'offre actuelle par filière
  - 6 - Analyse des besoins à venir
  - 7 - Intégrer les perspectives d'adaptation de l'offre
  - 8 - Tenir compte des coopérations existantes
- Structuration
  - 9 - Feuille de route par filière et/ou thématique clinique
  - 10 - Feuille de route par domaine du plateau technique
- Adaptation
  - 11 - Une conception forcément évolutive du projet médical partagé



## ❖ Publication

Élaborer un projet médical partagé de GHT - Fiches repères



Publication disponible sur le site de l'ANAP : [www.anap.fr](http://www.anap.fr)